

NOTICE HISTORIQUE SUR L'ORGUE DE LA COLLÉGIALE SAINTE-CROIX (1609)

par Richard FORGEUR

Le deux septembre 1604, les chanoines de Sainte-Croix, à Liège, chargèrent leurs collègues Jean Curtius, Gilles Fabius et Pierre Bonhomme (1) de se mettre en relation avec des personnes compétentes qui visiteraient l'orgue puis leur feraient rapport sur les réparations à y effectuer. Personne ne connaît les conclusions de ces messieurs mais elles durent être assez pessimistes.

En automne 1608 les circonstances étaient favorables pour régler ce problème car le chanoine Pierre Bonhomme dont nous venons de parler, venait d'être élu « cantor », c'est-à-dire surveillant ou plutôt directeur du chant et de la musique de la collégiale.

Ce musicien bien connu des musicologues avait chez lui, lors de son décès, une épinette et deux clavecins; compositeur de valeur, il n'allait pas tarder à prendre en mains la reconstruction de l'orgue, malgré les obstacles à surmonter. Autre élément favorable, le receveur de la fabrique d'église était alors le chanoine Jean Frédérici (2) qui

(1) Maître Jean Curtius, prêtre, licencié en théologie, curé de St-Servais depuis 1566, chanoine de Ste-Croix depuis 1579, mort en 1615. Gilles Fabius, prêtre, curé de St-Martin en île, chanoine de Ste-Croix de 1585 à 1628 année où il céda ce canonicat à son petit neveu, Gilles Fabius, médecin. Maître Pierre Bonhomme, nommé en 1594 par le pape, élu chantre en 1608, mort en 1617, musicien et compositeur connu. E. PONCELET, *Inventaire analytique des chartes de la collégiale Sainte-Croix à Liège*, t. 1, Bruxelles, 1911, p. CVIII, CX, LXXV et L. LAHAYE, *La paroisse St-Martin en île à Liège*, dans *Bull. Soc. Art et Hist. Diocèse Liège*, 25 (1934), 99, dit que Jean Fabius y fut curé depuis 1576, nommé par le pape; son successeur fut nommé en 1589; ces cumuls, peu fréquents, sont dus à la misère qui sévissait à cette époque.

(2) Jean Frederici. Depuis 1608, il était receveur de la fabrique d'église (Arch. Etat. à Liège, Fonds Ste-Croix, reg. 529, f° 11. Ce registre servira de base à cette étude. Quoique rédigé en un latin facile et écrit en belles lettres gothiques, sa consultation serait malaisée à un lecteur non habitué à la paléographie. C'est pourquoi, après mûre réflexion, j'ai renoncé à publier le texte original des passages du livre de compte concernant l'achat de l'orgue et ai préféré publier en annexe une traduction *absolument et résolument* littérale. Quand la traduction ne s'impose pas de par la seule connaissance du latin, j'ai transcrit le mot latin immédiatement après son correspondant français afin que le lecteur puisse préférer une traduction

devait lui succéder à la chantrerie dix ans plus tard et décéder en 1658 seulement. Le jeune chanoine Frederici ouvrit immédiatement un registre de comptes où il inscrivit avec un soin étonnant, les entrées et les dépenses de la fabrique. Les nombreuses mentions de paiements effectués en présence du chantre et les avances faites par celui-ci semblent indiquer que les relations entre les deux chanoines étaient excellentes.

Les bons effets de cette entente n'allaient pas tarder à apparaître.

En septembre 1608, le chantre, le chanoine Fabius, déjà cité, et un troisième chargèrent « maître Nicolas » de visiter l'orgue et de faire rapport sur son état.

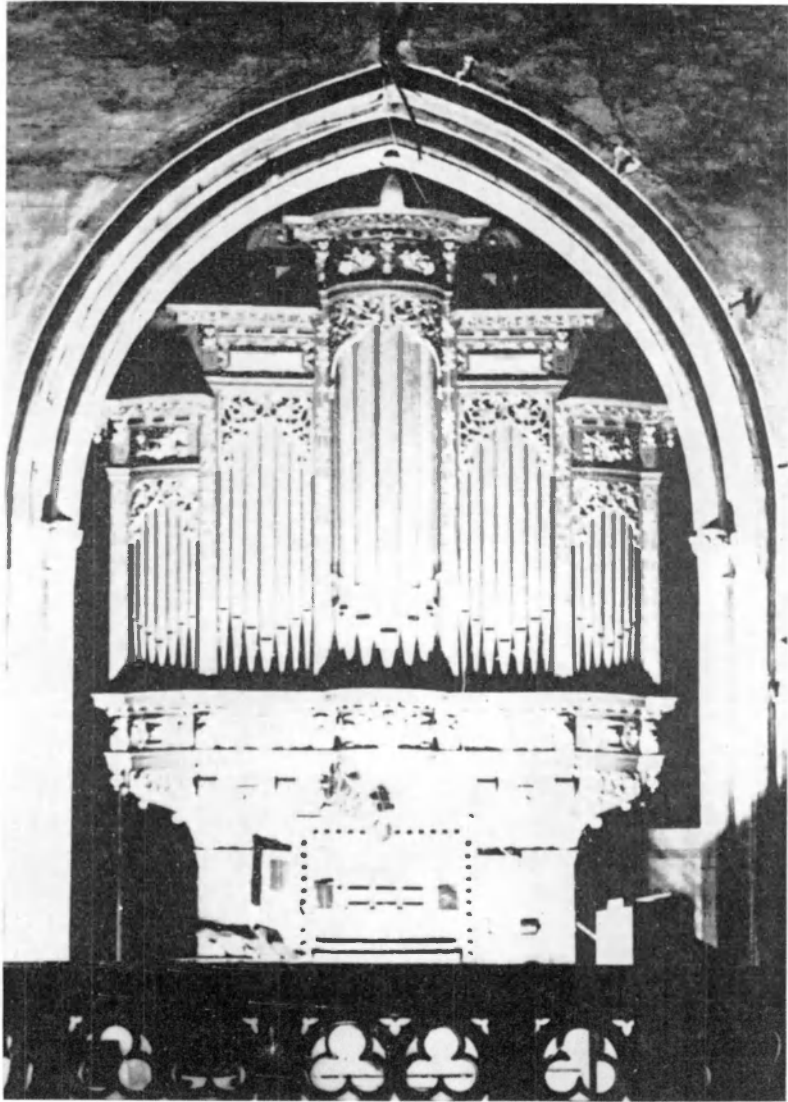
Était-il ami du chapitre ? Maître Nicolas ne reçut ni paiement, ni commande pour les travaux ; on se contenta de boire du vin pour la somme élevée de 4 florins, 10 stufers. Il est presque certain qu'il s'agit de Nicolas Niehoff car, comme nous allons le voir tout de suite, le chapitre ne s'adressait qu'à des maîtres en renom et le seul facteur célèbre, prénommé Nicolas, connu en pays mosan était Nicolas Niehoff, auteur de l'orgue de Saint-Denis en 1589 ⁽¹⁾ étant chargé de l'entretien jusqu'à 1596 au moins.

La réputation de ce facteur était telle qu'il fut appelé à travailler aux orgues des cathédrales de Bois-le-Duc, Cologne, Mayence, aux riches collégiales de St-Servais de Maastricht et de St-Géréon à Cologne, à St-Quentin de Hasselt, etc.

Cinq mois se passent, en réflexion probablement, car nous retrouvons le 13 février 1609 les mêmes députés en train de boire du vin non plus avec « maître Nicolas » mais avec « maître Bernard Spiering et maître Hubert, organiste à Saint-Denis qui sera le conseiller du chapitre jusqu'à l'achèvement de l'orgue. Quant à Bernard Spiering, il est très peu connu. En 1594 et 5, il résidait à Mons puis, pour quel-

plus judicieuse. Afin d'éviter d'alourdir le texte, en citant constamment des références à ce manuscrit, je rappelle que, sauf mention contraire, tous les renseignements en sont extraits et que le lecteur doit se référer à la traduction publiée en annexe ou consulter lui-même le dit registre.

⁽¹⁾ Au sujet de Nicolas Niehoff, voir M. A. VENTE, ouvrage cité à la note 2, p. 270, *passim*. Les registres de baptêmes, mariages et décès des paroisses de Liège ne révèlent rien à son sujet. Le même auteur a tracé la biographie et la liste de ses œuvres dans son magistral ouvrage *Die Brabanter Orgel*, Amsterdam, 1958, pp. 80-82 et 91-93. La date de décès (vers 1604) proposée page 82 doit désormais être corrigée en : après septembre 1608. Les fréquentes interventions de l'organiste de St-Denis, où il y avait un orgue Niehoff, expliquent probablement le choix de ce facteur à Sainte-Croix.



ques mois seulement, à Nivelles pendant la restauration de l'orgue de la paroisse Notre-Dame ⁽¹⁾. Retourné à Mons il vint ensuite habiter Liège. Il entra en rapports, en 1598/9, avec le chapitre de l'église royale d'Aix-la-Chapelle, en vue de la restauration de son orgue ⁽²⁾. En 1605 il travaille encore à N.-D. de Nivelles puis à Sainte-Croix jusqu'à fin avril 1609. Je ne connais rien d'autre de sa carrière.

Quand il entreprit la reconstruction de l'orgue de Sainte-Croix, il n'habitait plus Liège car il était logé chez le chanoine Frederici, et nourri aux frais de la fabrique; les comptes en témoignent. Le menuisier Jean de Marche travaillait au secret et au soufflet: on achetait 104 livres d'étain... Le 14 février 1609 on avait signé un contrat avec Bernard Spiering pour l'orgue et Hubert Hasselt menuisier, pour la caisse. On avait bu de la bière avec le chantre; on avait payé 320 florins au facteur et 600 au menuisier Hasselt lorsque survint un événement inconnu qui vint interrompre les travaux. Serait-ce la mort de Spiering? Depuis le 27 avril sa trace disparaît ainsi que tout indice de paiement. Visiblement les travaux sont remis à plus tard. Pendant près de six mois, on réfléchit, on consulte l'organiste de Saint-Denis, plusieurs fois; puis le grand jour arrive: le 31 octobre 1609 on signe un nouveau contrat avec « maître Langhedul » avec qui on boit force bouteilles de vin. Je n'ai pu retrouver ce contrat ni dans les archives du chapitre ni dans les rares protocoles de notaires conservés pour cette époque. Le prénom de Langhedul n'est jamais cité dans les comptes.

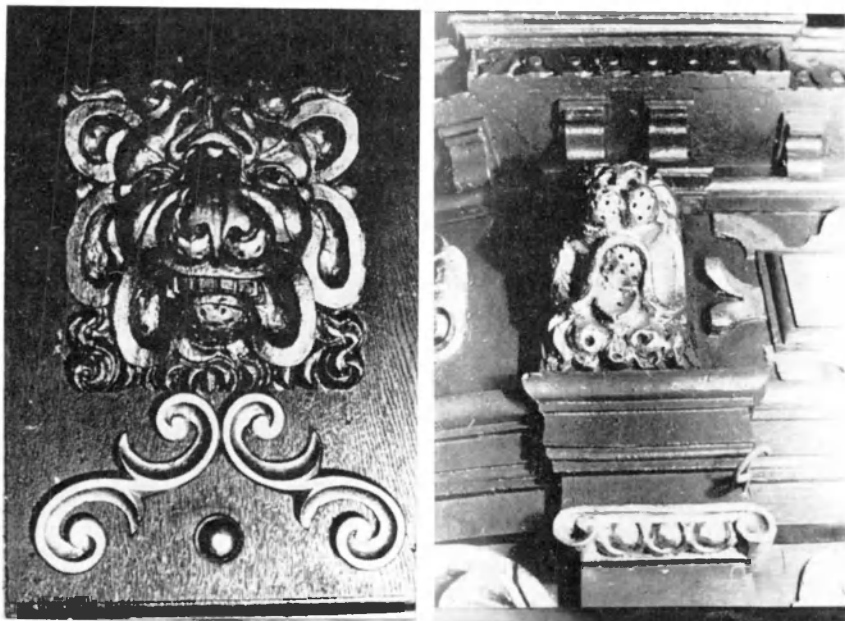
Il est visible que celui-ci ne réside pas à Liège et qu'il fit l'orgue chez lui car on trouve des traces de transport de l'orgue, de lettres envoyées au facteur, et de son logement à Liège quand il est venu l'accorder. Vu le prix très élevé 11 200 fl. liégeois, ce doit être Matthieu Langhedul ⁽³⁾, organiste et organier de la cour de Bruxelles. Ses orgues

(¹) J. P. FELIX, *Orgues, carillons et chanterrie à Nivelles*, Bruxelles, 1975, 201 et 194. Les registres paroissiaux de Liège et la table de « Convenances et testaments » des A.E.L. ne le citent pas.

(²) M. A. VENTE, *Proeve van een repertorium van de archivalia betrekking hebbende op het Nerderlands orgel en zijn makers tot omstreeks 1630*. Académie royale de Belgique, classe des Beaux-Arts, mémoires in-8°, t. 10, fasc. 2 (1956), p. 168. Ce nom de famille est connu dans l'actuelle province de Limbourg au xvii^e siècle: un curé doyen de Beerlingen, une moniale de Herkenrode, un chapelain de Kuringen. Les registres paroissiaux de Liège ne le citent pas; Hubert Hasselt non plus.

(³) Malgré les recherches de M. A. VENTE, *opus citatum, passim*, Langhedul reste

étaient chères mais réputées. C'est probablement à lui que le chapitre s'adressa vu la pénurie ou l'absence de facteurs locaux.



Le prix de l'orgue paraît énorme : c'est le plus élevé que je connaisse pour la région mosane et de loin : au milieu du siècle suivant les orgues de quatre claviers fournis à Tongres, à Saint-Trond, à Saint-Pierre et à Herkenrode coûtèrent entre 8 et 10 000 florins liégeois.

peu connu. Il travailla aux orgues de la chapelle de la cour à Bruxelles, de Sainte-Gudule, de Saint-Jacques et du béguinage de Bruxelles, de l'hôpital du Saint-Esprit à Paris et de la collégiale de Tongres en 1618. On ne connaît aucune œuvre conservée de ce célèbre facteur. Il est d'autant plus regrettable que je ne sois pas parvenu à trouver le contrat passé entre lui et le chapitre de Sainte-Croix ni dans les archives des échevins de Liège ni dans les quelques protocoles notariaux conservés pour cette époque ni dans les archives de la collégiale.

Sur les facteurs d'orgues de la famille Langhedul dont Matthieu, on consultera : M. A. VENTE, *Het geslacht Langhedul*, dans *De Schalmei* I, 4 (1946), 2-5, 14 et I, 5 (1946), 2-7; B. DE KEYZER et A. DESCHREVEL, *Nog het geslacht Langhedul*, *ibidem* III (1948), 79 et enfin B. D. K., *Mattheus Langhedul te Parijs*, *ibidem* IV (1949), 130-131 qui donne la disposition de l'orgue à deux manuels construit en 1601 à St-Gervais de Paris : 14 jeux au grand-orgue et 7 au positif, un à la pédale. N. DUFOURCQ, *Le livre de l'orgue français*, t. I. *Les sources*, Paris, 1971, cite des œuvres de Matthieu Langhedul.

Je n'ai pas trouvé la trace du premier paiement dans les comptes de la fabrique. Fut-il supporté par un donateur ? Frederici, si soigneux cependant, l'aurait-il oublié ? Le 10 mai 1610, Langhedul reçoit le deuxième — 3 200 florins — et le 26 août l'orgue arrive avec ses soufflets : le transport avait coûté 53 florins soit environ 20 fois le salaire journalier d'un artisan hautement qualifié. Pendant ce temps on édifiait la caisse, la sculptait. Le contrat avec Hubert Hasselt, passé du temps de Spiering n'avait été, ni maintenu, ni renouvelé et les nombreuses traces de paiements lui effectués prouvent que c'est lui qui garda l'entreprise; il semble toutefois avoir confié le travail à Gérard Fabri, Arnold son fils, Gilles et Jean Ysta. La fabrique paya leur salaire et acheta les pièces de bois nécessaires.

Entre le 10 septembre et le 11 novembre 1610, Langhedul perçut le reste de la somme qui lui était due : la construction avait donc duré un peu plus d'un an. Le facteur vint lui-même à Liège pour l'accordage et logea chez Bonhome; le souffleur y collabora pendant 21 jours. Peu de temps avant, on avait pendu les volets de l'orgue et placé 28 colonnettes sur le buffet. Une fois l'instrument accordé et harmonisé, on acheva le décor du buffet : Hubert Hasselt semble avoir lui-même exécuté le travail tandis que Gérard Fabri ornait le mur placé en dessous. Quant aux volets, ils furent enlevés et confiés de mars à septembre 1611 à maître Jean Thauler ⁽¹⁾ peintre d'un certain renom, qui les peignit et qui décora « le buffet et ses appendices, de peinture et de dorure » pour 2 719 fl. c'est-à-dire pour une somme égale à celle que le menuisier sculpteur avait perçue pour la caisse et ses sculptures.

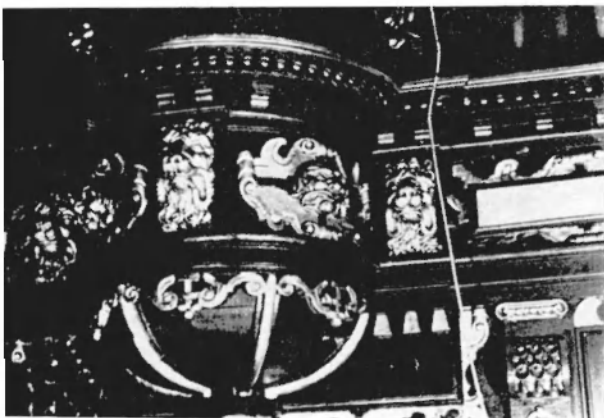
Quel fut le sort de l'orgue de Langhedul ?

S'il faut en croire les conclusions capitulaires dont la série est complète, mais fort sommaire, on n'y apporta aucune modification. Les guerres de Louis XIV, désastreuses pour Liège, auraient d'ailleurs empêché tout travail d'envergure. En 1716, les administrateurs de la fabrique se mirent en rapport avec Philippe II le Picard. C'est, en effet, la première fois depuis la mort d'André Séverin (†1673) qu'un facteur de grande notoriété résidait à Liège. Il venait de res-

⁽¹⁾ J. HELBIG, *La peinture au pays de Liège*, pp. 219-222. Liège, 1903. Je remercie M. René Jans qui m'a signalé l'existence de ces travaux de Tauler, cités par Helbig d'après le registre étudié ici-même.

taurer les orgues de St-Pierre et de Saint-Denis (1). Picard visita l'orgue, fit un projet de réparation et de modification le 2 mai 1716 qui sera approuvé le 8 juin (2) par le chapitre et probablement exécuté (3). Le rapport est assez intéressant et mérite que l'on s'y arrête car il reflète probablement l'état de l'orgue tel que Langhedul l'avait conçu (4). En voici l'essentiel :

- 1) La soufflerie, fort en désordre, doit être réparée au dehors et au dedans du grand orgue.



(1) J. QUITIN retrace sa biographie et la liste de ses œuvres dans *B.I.A.L.*, 80 (1967), 22-23. Il cite la bibliographie. On y ajoutera l'important article cité à la note 1 p. 162.

(2) A.E.L., *Fonds Ste-Croix*, C.C. reg. 71, f^{os} 224 v^o et 227 r^o et v^o. J. QUITIN, *op. cit.*, p. 22 avait déjà signalé l'existence de cette réparation ainsi que J. YERNAUX, dans *B.S.B.L.* 14 (1937) 74, dont la référence est confondue avec une autre.

(3) Registre cité à la note 2, f^o 225 r^o et v^o. Ces travaux devaient coûter 700 florins bb.

(4) Cependant Hamal, vers 1800, attribue l'orgue à André Séverin. Celui-ci y aurait-il apporté des modifications ? Il est difficile de répondre car on ne connaît rien de la conception organistique de ce facteur dont les œuvres sont presque toutes détruites qu'elles soient à Liège, à Huy ou à Tongres. Seule subsiste, en partie, Maastricht, Notre-Dame.

- 2) La trompette et le clairon doivent être « coloré ».
- 3) Le bourdon 16' est « fort défectueux et corrompus; il sera racommodé le mieux qu'il se pourrat ».
- 4) « Le bourdon 4' bouché, la flûte d'Allemagne, les nazard, flageollet doublette, mixture, cymballe, cornet, octave seront nettoyés et repassés dans l'état qu'ils sont. La quintadenne sera changée en grosse tierce et la flûte traversière, en petite tierce. »
Pour le positif :
- 5) « Le bourdon, prestant, flute, doublette, mixture, cymballe, seront nettoyés et repassés comme au grand orgue; la petite flûte sera changée en quinte-flûte ou nazard. »
- 6) « Le flagollet sera changé en tierce et cette tierce serat mise sur le registre du cornet en augmentant un larigot sur le mesme registre. »
- 7) « Sur le registre du flajollet, il y serat mis un cromhorne de 4 pieds sonnans 8, en rendant ce registre suffisant pour faire parler le cromhorne autant qu'il serat possible. »
- 8) « L'on ferat deux claviers nouveaux par ce que ceux qui y sont se trouvent entièrement usés. L'on y adiouterat un troisième pour servir à l'Echo sur lequel il y aura un cornet d'Echo, lequel jouerat sur un secret particulier sur lequel secret il y aura quatre registres scavoir un registre particulier sur ledit cornet d'écho un registre pour un bourdon, un registre pour un cornet séparé et un quatrième pour une trompette de récit. »
- 9) « L'on y adiouterat un clavier de pédalle tirant les basses du grand orgue. »

En résumé Picard ajouta un pédalier, un clavier d'écho muni de quatre jeux. Au grand orgue, il transforma la flûte traversière en petite tierce, et la quintadena en grosse tierce; au positif, un nazard prit la place de la petite flûte. Quant au flageollet du grand orgue, il fut changé en tierce pour le clavier d'écho et remplacé par un cromorne de 8'.

L'entretien et les réparations de l'orgue faits par Jean-Baptiste Picard, fils de Philippe II, ont été rappelés dernièrement par le P. Gerits dans la monographie concernant ce facteur (1).

A la fin de l'ancien régime, l'orgue se trouvait dans le fond de l'église

(1) *Het oude land van Loon*, 25 (1970), 101-145, précisément p. 106 (1730-1735).

sur une tribune à devanture de marbre ⁽¹⁾ réalisée avec les débris du jubé du chœur que Cocquelet avait sculpté d'après les dessins de Bertholet Flémalle.

En 1806, Arnold Graindorge plaça un Bourdon 16' — nous avons vu qu'en 1716, ce jeux était déjà en très mauvais état — et, en 1808, il répara l'instrument pour quinze florins [liégeois] ⁽²⁾.

En juillet 1861 Arnold Clerinx plaça, dans le vieux buffet de Hubert Hasselt, heureusement, un nouvel orgue avec 13 jeux au Grand Orgue. 14 au positif et 5 à la pédale, comprenant 1 796 tuyaux ⁽³⁾.

C'est probablement à cette occasion que la tribune de marbre édiflée en 1759 ⁽⁴⁾ fut démolie et que l'orgue fut transféré à son emplacement actuel, dans une tribune gothique à voûte de pierre édiflée au-dessus de la porte occidentale du cloître.

Comme cet endroit est très sombre, l'orgue est quasi invisible.

C'est ce qui explique que le buffet ne fut pas remplacé par un nouveau « conforme au style de l'église » et que personne jusqu'ici n'en avait remarqué l'intérêt. Récemment, l'abbé Joseph Séverin, alors vicaire de Sainte-Croix, plaça un éclairage puissant pour éclairer le buffet qu'il peignit avec de l'or, du bronze, de l'argent pour faire ressortir les sculptures en relief : il semble que cette peinture n'est pas très éloignée de celle que l'on y appliqua au xvii^e siècle. Elle rehausse très heureusement le « faux chêne » du xix^e siècle !

(1) N. J. DELVAUX, B.U.Lg., ms. 1016, f^o 76. L'auteur a vu l'orgue au xviii^e siècle. Je ne sais où Langhedul l'avait placé.

(2) Comptes de Graindorge publiés par YERNAUX, *op. cit.*, pp. 107 et 108. Comme la plupart de ses contemporains, Graindorge rédigeait ses comptes en florins de l'ancien régime.

(3) *Archives paroissiales de Ste-Croix*. Grand registre, sans numéro, à dos de toile noire non paginé, qui constitue un recueil de documents. On y trouve la composition de l'orgue et le nombre de tuyaux, par jeu. Je remercie M. le chanoine Hubert Gielen, curé de Ste-Croix pour son aide et ses encouragements.

(4) *Bull. Soc. Art et Histoire. Dioc. Liège*, 27 (1963), 3.

(5) A Saint-Martin, à Saint-Jacques et à Saint-Denis, Clerinx renouvela les orgues et conserva fort heureusement les buffets anciens. A. GRÉGOIR, *Historique de la facture et des facteurs d'orgues*, Anvers, 1865, p. 85, dit que Clerinx a placé l'orgue.

Actuellement le buffet de St-Denis est noir à décor bronzé (1589); celui de St-Jacques est peint à la détrempe bleue : le décor est doré à la feuille et ptychomé; une étude récente a prouvé qu'il s'agit de la peinture primitive, celle de 1603. Je remercie vivement M. l'architecte J. Keller qui a bien voulu m'autoriser à reproduire les photos prises dans des conditions très difficiles, l'orgue étant placé dans un endroit très sombre et élevé. Cette photo est prise de la tribune vis-à-vis de celle de l'orgue.

Voici, d'après le registre déjà cité ⁽¹⁾, quelle était la composition de l'instrument de Clerinx :

« Nos orgues ont été placées en juillet 1861. Elles ont été faites par M. Arnold Clerinx, de Saint-Trond, habile facteur, lequel, à cette date, avait déjà construit 83 orgues neufs. Voici la composition de l'orgue susdit :

Grand Orgue		Tuyaux	Positif	Tuyaux
1	Trompette	56	1	Mélophone 8 37
2	Doublette	56	2	Bourdon 8 56
3	Sixquinte	3 112 (rare)	3	Cornet 124
4	Prestant	4 56	4	Flûte 4 56
5	Gamba	8 56	5	Larigot (rare) 56
6	Montre	8 56	6	Trompette 8 haut 31
7	Flûte octaviante supérieure	8 31	7	Cromone (ancien) 41
8	Bourdon	16 56	8	Montre 8 56
9	Bourdon	8 56	9	Prestant 56
10	Flûte	4 56	10	Dolce 56
11	Mixture	148	11	Doublette 56
12	Cornet	124	12	Sexquinte (ancien) 112
13	Clairon bas	4 25	13	Voix humaine 56
			14	Trompette basse 8 25
		888		818
Pédale				
1	Montre	8 18	Grand orgue	888 tuyaux
2	Sousbasse	16 18	Positif	818 tuyaux
3	Prestant	4 18	Pédale	90 tuyaux
4	Quinte	6 18		1796 tuyaux
5	Bombarde	16 18		
		90		

Actuellement l'orgue est à peu près dans l'état tel que Clerinx l'a conçu.

Au G.O. la Trompette est un 8'; la flûte octaviante est appelée traversière et commence au 3^e ré; la mixture ne joue plus.

Au Positif, le larigot porte la mention 1 1/2 (pour 1 3/5); le cromorne 8' du registre a été remplacé vers 1935 par une cymbale par Verschuere ⁽²⁾; Pr. 4', Dolce 4', Doublette 2', Voix humaine 8'.

⁽¹⁾ Voir note 2, p. 163.

⁽²⁾ Renseignement donné par l'organiste Monsieur Toulmonde que je remercie pour l'amabilité avec laquelle il m'a donné accès à l'orgue et pour les chorals de Franck qu'il a bien voulu jouer.

La pédale comporte un 4^e et une quinte : elle est restée telle qu'à ses origines susdites; le tirant du prestant 4^e porte : flûte 4^e et celui de la montre 8^e porte : octave bas 8^e.

Les tuyaux des faces plates ou courbes n'ont pas d'écusson, contrairement aux 7 tuyaux de la tourelle qui cependant ne portent pas d'oreilles. Chacune de 4 faces contient 7 tuyaux.

La cloison verticale qui sépare le vieux et le nouveau buffet contient les lames de bois de la boîte expressive. Le fond et le toit de l'ancien buffet sont perdus. Une porte du fond de la partie moderne porte l'inscription : Ernest Kühn. facteur d'orgues. Eupen. juin 1955. et : F. Toulmonde, organiste à Sainte-Croix.

Les 8 tirasses portent les inscriptions : tremolo, appel de bombarde, accouplement du grand orgue au positif, accouplement de pédale, accouplement de pédale au grand orgue, accouplement de pédale au positif, appel des grands jeux, crescendo du positif. (Il n'y a pas de pédale de la boîte expressive.) Les deux claviers manuels ont 56 notes (do-sol) et le pédalier deux octaves plus do à mi. La planchette qui surmonte le clavier supérieur porte : A CLERINX, BREVETÉ A ST-TROND. Elle est en bois poli ⁽¹⁾ de même que les jouées des claviers, alors que le vieux buffet est en chêne et l'autre en sapin.

Les ornements sont tirés du répertoire connu à l'époque : frises de sequins, muffles de lion, cuirs, diamants carrés ou allongés, grapes de fruits, trophées de carquois et cimenterres, cuirasses romaines, C affrontés ou adossés, griffons. Les claires-voies sont constituées par des griffons dorés; celles de la tourelle par des monstres ailés sonnans du cor.

Les *tempietti* ou petits temples à colonnes supportant un entablement ont existé car les colonnes citées dans les comptes ne peuvent avoir servi à d'autre fin. Ces *tempietti* se voient encore à St-Jacques, dont le buffet n'est que de 7 ans antérieur. Ils auront été sacrifiés lors du trans-

Le buffet mesure 328 cm de long et 142 de profondeur, à l'origine, car il a été rendu plus profond de 170 cm, par Clérinx probablement. A la face latérale, il mesure environ 430 cm mais un soubassement de 19,5 cm semble avoir été ajouté. La tourelle paraît mesurer 510 ou 520 cm de haut. A titre comparatif, on notera que celle de l'orgue liégeois du xvii^e siècle conservé de nos jours à Cuyk, mesure 7,50 m et celle de St-Jacques 10 m (sans le *tempietto* qui s'élève à 1,50 m; alors que les *tempietti* de Ste-Croix et de Cuyk sont perdus.

⁽¹⁾ Comme celle de St-Jacques qui rappelle celles de Clerinx mais le nom du facteur y a été martelé.

fert de l'orgue à son emplacement actuel car la hauteur faisait défaut ; la voûte venant trop près du haut du buffet. Cependant tous les orgues du XVI^e siècle en portaient.

Quant à la forme générale du buffet, elle est bien connue en région mosane et brabançonne : une tourelle, deux plates-faces, deux faces convexes. J'ai récemment écrit ce qu'il faut en penser ⁽¹⁾.

⁽¹⁾ *Le grand orgue de l'église Saint-Jacques à Liège* dans *L'organiste*, 7, n° 4 (1975), 1-20.

ANNEXE (A.E.L. *St.-Croix*, 529)

f^o 11. *Septembre 1608.*

3. A maître Nicolas, facteur d'orgues, qui a expertisé nos orgues [ou notre orgue] par ordre de messieurs Fabius, le chantré et Thiebaut 4 fl. 10 st.
11. A notre sous-chantré pour un grand livre de musique à couverture blanche, lui acheté par messieurs Fabius, le chantré et Vilters (¹), députés par le chapitre 120 fl.

f^o 11 v^o.

12. Pour la clé de la chambre des duodeni remise au sous-chantré 12 st.

f^o 13 v^o. *Février 1609.*

13. Pour deux bouteilles de vin bues par les seigneurs députés avec maître Bernard, facteur d'orgues et maître Hubert organiste de Saint-Denis 5 fl. 12 st.
14. A notre marguillier, par ordre et en présence de monsieur le chantré tant pour la collation et le repas offerts à maître Bernard et son serviteur le jour où nos orgues furent déposées que pour le travail effectué par lui et sa femme 7 fl. 17 st.
Le même jour, au dit maître Bernard, par ordre du chapitre, selon le contrat passé avec lui concernant les orgues qu'il doit faire 80 florins brabant faisant en monnaie liégeoise 320 fl.
Le même jour, à maître Hubert Hasselt, menuisier (scrinifex) par ordre du chapitre, selon le contrat passé avec lui concernant la fabrication de la partie en bois des orgues, comme la quittance le prouve 600 fl. 5 st.
23. j'ai remboursé le chantré qui avait payé la bière offerte au facteur d'orgues et aux autres 16 st.
26. Pour deux clés de la chapelle Saint-Henri remises au dit maître Bernard 1 fl. 4 st.

f^o 14. *Mars 1609.*

18. A maître Bernard Spirinck, facteur d'orgues, par ordre de M. Wilters, maître de la fabrique, comme la quittance le prouve 200 fl. 10 st.

(¹) Jacques Vilters, de Saint-Trond, nommé par Ernest de Bavière en 1598 lorsqu'il était étudiant à Louvain; admis par le chapitre le mois suivant; Il mourut le 10 septembre 1624 — E. Poncelet, *op. cit.*, p. CLXXXIII.

1 Avril 1609.

- Au marguillier pour acheter de la nourriture pour maitre Bernard 2 fl. 5 st.
2. Au marguillier qui a acheté deux fois de la nourriture pour le dit maitre Bernard 12 fl. 6 st. 8 sous
4. En présence de M. Wilters, 104 1/2 livres d'étain pour faire les nouvelles orgues, la centaine à 53 fl. brabant 10 st., soit en tout 55 fl. 18 st. 6 sous bb. faisant en monnaie liégeoise 223 fl. 13 st.

f^o 14 v^o.

5. Pour une clé de la porte de la chambre de maitre Bernard qui loge chez moi 16 st.
7. En présence de maitre Bernard, pour 2 1/2 livres de fil de cuivre [aerei] pour le secret des orgues, chacune à 2 fl. 16 st. 7 fl.
A maitre Bernard, pour acheter des choses nécessaires 1 fl. 9 st.
8. A M. le chantre pour payer la location du lit dont le susdit Bernard à fait usage 4 fl. 10 st.
- 11 et 12. Au nom de maitre Bernard facteur d'orgues, à Jean de Marche menuisier (scrinifex) qui travailla aux soufflets et au secret des orgues pendant huit jkurs, à 3 bavaois par jours, par ordre de M. le chantre 28 fl. 10 st.

f^o 15.

27. A Lambert Materne qui pendant deux jours, a préparé les aliments à maitre Bernard 4 fl.
« Au lion d'or » pour la bière et la nourriture consommées par le dit Bernard et le menuisier 2 fl. 5 st.

* * *

f^o 29 v^o. Octobre 1609.

29. A maitre Hubert, organiste de Saint-Denis, que messieurs consultèrent plusieurs fois au sujet des orgues 14 fl. 16 st.
31. A M. le chantre, par ordre des messieurs pour payer 8 bouteilles de vin bues avec maitre Langhedul avec qui on a fait contrat pour la confection des nouvelles orgues 22 fl. 10

f^o 30 v^o. Février 1610.

8. Maitre Hubert, organiste, que les messieurs ont consulté pour leurs orgues 2 fl. 5 st.

Mars.

30. J'ai remboursé M. le chantre ce qu'il avait dépensé pour le port d'une lettre de la part du facteur d'orgues 11 st. 6 sous

f^o 31 v^o. *Mai 1610.*

10. A M. Jean Morin recevant pour maître Langhedul, l'acteur d'orgues, pour le second terme, selon le contrat 3.200 fl.

f^o 33.

25. J'ai remboursé à M^r le chantre ce qu'il avait payé pour le port d'une lettre de la part du facteur d'orgues 11 st. 6 sous

f^o 34 v^o. *Aout 1610.*

6. Au transporteur qui, avec deux chevaux, apporta la poutre pour le plancher (solario) des orgues 4 fl. 10 st.
7. Pour la biere offerte aux charpentiers et à ceux qui ont aidé à poser la poutre des orgues au lieu désigné 22 st.
8. A Jean Crickillon pour 6 charrettes de bois destinées à l'échafaudage des orgues, chaque charrette à 16 stuyvers 4 fl. 16 st.
Pour deux voitures d'instruments de Gérard le charpentier 24 st.
A maître Gérard Fabri, charpentier (lignario) qui travailla 6 jours, du 2 au 7 de ce mois, chaque jour à 3 fl. 10 st. 21 fl.
A Arnold son fils et Jean Ystas qui travaillèrent 5 jours 1/2, à 7 fl. ce qui fait 38 fl. 10 st.
Pour Gilles Ysta qui travailla 5 jours, à 3 fl. par jour 15 fl.
10. Au dit Gérard qui travailla avec Jean Ysta le 9 de ce mois 7 fl.

f^o 35.

- 15 aout [1610]. A Arnold fils de maître Gérard Fabri, charpentier qui travailla avec Gilles Ysta, 4 1/2 jours, les 9, 11 apres le diner, 12, 13 et 14 à 6 fl. 10 st. par jour faisant 29 fl. 10 st.
19. Pour 12 livres de clous pour la confection des planchers (tabulatum) des soufflets des orgues, à 13 st. la livre, 7 fl. 16 st.
21. Encore 6 livres de clous, a 13 st. la livre, 3 fl. 18 st.
A maître Toussaint, maçon (lathomo) pour Laurent Tossay qui travailla 5 jours, les 9, 11, 12, 13 et 14. Et pour le gamin (iuvenis) du dit Laurent qui travailla 4 1/2 jours, chaque jour a 4 fl. 8 st. faisant 21 fl. 10 st.
22. A Gérard le menuisier (scrinifex) qui travailla 4 jours, le 7 et le 9 depuis le matin; les 19, 20 et 21, et pour son compagnon (famulus) qui travailla 3 1/2 jours chaque jour à 5 florins faisant 19 fl.
26. Au nom de maître Langhedul facteur d'orgues, à ceux qui ont apporté les nouvelles orgues, les soufflets et les autres choses, à la demande du dit Langhedul 53 fl. 8 st. 18 sous

f^o 35 v^o.

28. Pour macérer une charrete de chaux 8 fl. 8 st
Pour 7 livres de clous divers pour le menuisier à 5 st. la livre 35 fl.
A Pierre N., compagnon de maître Hubert, menuisier pour la bière 22 st.

- | | | |
|-----|--|---------------|
| 29. | Pour une charrette de chaux | 4 fl. |
| | A Jean Crickillon, pour une charretée | 12 st. |
| | Au même pour le transport de 4 tignorum dit tereas | 16 st. |
| 30. | A la veuve de François Bussart pour 14 1/4 livres de nouveau plomb apposé à la poutre des orgues. Item pour 97 livres de nouveau plomb, chaque livre à 10 st. en decompant 95 livres de vieux plomb à 8 st. la livre | 17 fl. 13 st. |
| | Pour une livre et demie de plombage (plumbatura) | 2 fl. 2 st. |
| 31. | A notre fèvre pour diverses ferrailles selon la facture | 82 fl. 3 st. |
| | A Catherine, femme de Matthieu Le Maitre, marchand de bois, pour pour des bois lui achetés depuis le 2 de ce mois jusqu'à ce jour, pour la construction de l'échafaudage et du plancher des orgues, énumérés dans la facture, sauf 12 pièces de bois longues de 24 pieds qu'elle a données « commodato » | 108 fl. 4 st. |

f^o 46. *Septembre 1610.*

- | | | |
|----|--|----------------------|
| 2. | Pour 36 pieds de poutre appelés vulgairement « doubles cartiers » pour fabriquer les manches (ou poignées) des soufflets des orgues, chaque pied à 4 st. | 7 fl. 4 st. liégeois |
| 3. | Pour un canal de bois de 13 pieds de longueur | 11 fl. 12 st. |
| 6. | Aux compagnons de maître Hubert Hasselt menuisier qui ont commencé à ériger la caisse des orgues, pour la bière | 22 st. |

f^o 46 v^o.

- | | | |
|-----|--|---------------------|
| 9. | Aux ouvriers de maître Hubert Hasselt, pour la bière | 22 st. |
| | Au compagnon de maître Pierre Alard, tailleur de pierre (lapidarius) pour une pierre de Namur dite vulgairement « un bocquea » placé dans le mur de l'église pour les orgues | 2 fl. 17 st. 6 sous |
| 10. | Aux ouvriers de Hubert Hasselt, pour la bière | 22 st. |
| | A maître Langhedul, facteur d'orgues, à compte comme la quittance le prouve | 1200 fl. 2 st. |
| 11. | Pour 4 pierres posées sur les soufflets des orgues | 8 fl. |
| | Au compagnon d'Hubert Hasselt, pour la bière | 10 st. |
| 13. | Par la main de M ^r le chantre, pour la bière des menuisiers | 10 st. |
| 15. | Pour la bière des menuisiers | 10 st. |

f^o 47.

- | | | |
|--------------------------------|--|--------------------|
| 16. | Au compagnon du menuisier, pour la bière | 11 st. 6 sous |
| 18. | idem | 11 st. 6 sous |
| 28. | Pour 60 pieds de bois appelés vulgairement « weers sciées » pour fabriquer les boîtes des soufflets, à 2 st. le pied | 7 fl. 10 st. [sic] |
| 30. | Aux compagnons de Hubert Hasselt, pour la bière | 22 st. |
| 1 ^{er} octobre [1610] | Pour 9 livres de clous, pour Gérard notre menuisier | 45 st. |
| | Pour la bière offerte à Hubert Hasselt et ses ouvriers | 10 st. |

f^o 47 v^o.

- Pour une demi livre de fil de cuivre pour maitre Langhedul 26 st.
5. Pour 3 livres de clous livrées à Gérard menuisier 15 st.
6. Pour 36 pieds de bois pour faire des colonnes, à 2 st. le pied 4 fl. 10 st. [sic]
Pour 4 livres de clous livrées au menuisier 20 st.
7. Pour la bière offerte a Hubert Hasselt 10 st.
8. Aux mains de Gérard notre menuisier pour l'homme qui, au tour, a confectionné 14 colonnes 4 fl. 4 st.
Pour deux livres de clous, pour le dit Gérard 10 st.
Pour la bière offerte à maitre Hubert Hasselt et ses compagnons 10 st.
Aux mêmes pour la bière 10 st.
A un jeune homme qui a adapté les pierres des soufflets 11 st. 6 sous
- 9 et 11. A Gérard notre menuisier qui travailla avec 2 compagnons les 27 et 28 aout, 2 septembre après diner, 28 et 30 de ce mois, les 1, 2, 4, 5, 6, 7 et 8 octobre et aujourd'hui matin avec un grand compagnon; chaque jour à 7 fl. 8 st. 88 fl.
Pour la bière offerte au compagnon de Hubert Hasselt 10 st.
12. Pour la bière offerte à Hubert Hasselt, ses compagnons et aux fèvres qui pendirent les portes de la grande caisse des orgues 30 st.
13. A ces menuisiers pour la bière 22 st.

f^o 48.

21. A Corneille de Malmédie, marchand de bois habitant dans la paroisse Saint-Séverin « pro asseribus, tennibus, crassis et quadratis» livrés a maitre Gerard, notre menuisier pour les caisses des soufflets et la grande fenêtre au dessus des orgues selon facture 66 fl. 4 st.
A maitre Langhedul facteur d'orgues, à compte 80 fl.
25. Pour la bière offerte à Hubert Hasselt et ses compagnons 20 st.
27. Par un édit public ⁽¹⁾, l'argent perdit de sa valeur. C'est ainsi que j'ai perdu sur 50 pièces d'or de l'archiduc Albert que j'avais reçues le 25 de ce mois, du procureur des croisières, pour les payement des orgues, la pièce à 24 florins 20 fl.
Et sur 16 écus espagnols et 4 pièces d'or de l'archiduc Albert que j'ai recues, ce même jour du même compteur Termonia 4 fl. 16 st.
- 31 octobre. A la femme de Jean Stephani pour une piece de bois de 14 pieds livrée à Gérard notre menuisier pour la caisse des soufflets 2 fl. 16 st.

⁽¹⁾ L'édit monétaire du 30-9-1610, des archiducs Albert et Isabelle souverains des Pays-Bas est publié dans le *Recueil des ordonnances de la Belgique*, 2^e série : *ordonnances monétaires du XVII^e siècle*, pp. 66-71, Bruxelles, 1914, in folio.

48 v^o.

A Jean Crickillon pour le transport des bois et des poutres achetés le 7 septembre, pour l'échafaudage et le port de l'instrument dit vulgairement « berod⁽¹⁾ » à Saint Paul utilisé par les couvreurs 24 st.

Novembre 1610.

11. A maître Langhedul, facteur d'orgues, pour le reste des 11.200 florins liégeois lui dûs pour la facture des orgues, selon le contrat comme il appert par la quittance 3.465 fl. 3 st.
19. A Conrard, fèvre de fer, pour ferailles des orgues, caisses, soufflets énumérées sur les deux factures (y compris les paiements déjà effectués jusqu'ici et inscrits sur les factures) devant M^r le chantre 651 fl. 9 st.
20. A Pierre N, compagnon de maître Hubert Hasselt, tant pour lui que ses compagnons, en pourboire, par ordre des messieurs 24 fl.
Pour un canal de bois de 11 pieds de long, à 6 st le pied 3 fl. 6 st.
J'ai payé plusieurs fois à Jean de Haynault qui souffla 20 1/2 jours et aida maître Langhedul, facteur d'orgues, par ordonnance de messieurs 51 fl.

f^o 49. 10 *Décembre 1610.*

A maître Hubert organiste de Saint-Denis, par ordre des messieurs, un écu italien valant 15 fl. 4 st.

11. Remis à Gérard, menuisier, pour l'homme qui a confectionné, au tour, 14 colonnes en plus des précédentes, ainsi que pour les vacations, travail et dépenses du dit Gérard, pour le placement des dites colonnes et autre travail à la partie supérieure de la façade des orgues (circa supremum theatrum organorum) en tout 8 fl.

Janvier 1611.

3. A Catherine Fastré, femme de Matthieu Le Maire, marchand de bois, pour 198 pieds de bois, à 14 fl. le cent; item pour 112 pieds de bois dits « weers sciées » à 12 fl. le cent lui achetés le 7 septembre en présence de Hubert Hasselt pour la partie supérieure de la façade des orgues (theatri); et pour 12 bois de 24 pieds que je lui ai achetés le 4 aout à 2 fl. 5 st. la pièce; en tout 68 fl. 10 st.

f^o 49 v^o.

A maître Hubert Hasselt menuisier, à compte sur le prix prévu pour la partie de bois (opificio ligneo organorum) selon quittance 600 fl. 10 st:

(¹) Barôdi, mot wallon qui désigne une nacelle pendue à des cordes : les ouvriers qui s'y trouvent la font monter ou descendre à l'aide d'un treuil. On en utilisait un récemment encore, à la cathédrale, pour poser le voile violet devant le Christ triomphal.

Divers frais pour la visite et la réparation de la grande fenêtre : achat de pierre, fer, verre etc. sous la direction de maître Thomas Renard maçon (lathomus)

f^o 50. *Mars* [1611].

12. Pour la bière offerte à maître Hubert Hasselt menuisier et ses compagnons 1 fl.
13. Pour deux charrettes de bois et de poutres livrées en mon absence à maître Hubert Hasselt 24 fl.
15. A maître Gérard charpentier (fabrolignario) qui travailla et édifia deux échafaudages (theatra) à l'usage du peintre, pendant 4 1/2 jours, le 9 de ce mois apres diner, les 10, 11, 12 et 14, chaque jour a 3 fl. 10 st. 15 fl. 15 st.
A son fils Arnold qui travailla 4 jours 15 fl. 15 st.

f^o 50 v^o.

Au dit Gérard pour Gilles Ysta qui travailla 4 jours 13 fl. 10 st.
Je lui ai remboursé 4 livres de clous qu'il a achetées 1 fl.
Pour la bière offerte, en mon absence, à maître Hubert Hasselt et ses compagnons par ordre de M^r le chantre 22 st.

f^o 51.

17. Pour la bière offerte aux menuisier, peintre et autres qui ont déposé les volets (ostia) des orgues 2 fl.
21. A maître Jean Thaulier peintre, en présence de M. le chantre, à compte sur le prix convenu pour la dorure et la peinture des orgues (deauratione et pictura organorum appendiciumque corum) et de leurs appendices comme il appert par quittance 1201 fl. 7 st.
J'ai remboursé M^r le chantre pour la bière qu'il a offerte aux ouvriers en mon absence 8 st.
26. A Jean Crickillon pour le transport de poutres dans la maison de maître Hubert Hasselt pour le haut de la façade du buffet (ad usum theatri supremi) 12 st.

f^o 51 v^o.

Dépenses pour la grande fenêtre : une pierre de seine ⁽¹⁾, grilles de fer, emprunt de « berodis » etc.

f^o 52 v^o. *Mai*.

11. A la femme de maître Hubert Hasselt menuisier, à compte 365 fl. 10 st.

f^o 53.

17. Pour 14 pièces de bois de 18 pieds cédées à maître Gérard charpentier (fabrum lignarum) le 9 mars 1611, pour les échafaudages du peintre 19 fl. 12 st.

⁽¹⁾ J. HERBILLON, *Pierre de cendres* dans *Bull. Vieux-Liège*, VIII (184) de 1975, p. 347.

f^o 62. *Septembre 1611.*

4. A la femme de Hubert Hasselt menuisier, à compte sur le prix convenu pour la partie de bois des orgues selon quittance 400 fl. liégeois
10. Au dit Hubert Hasselt, à compte 80 fl.
12. Pour la bière offerte à maitre Jean Thaulier peintre, Hubert Hasselt menuisier, au couvreur et beaucoup d'autres qui aidèrent à pendre les volets de la caisse des orgues 28 st.
Pour la corde d'une longueur de deux bras à l'usage de ces volets 5 st.
13. Pour la bière offerte au couvreur, au marguillier, au souffleur et aux tailleurs de pierre (lapicidarijs) qui enlevèrent les échafaudages des orgues et portèrent les bois et les poutres dans le cellier 36 st.
Au dit couvreur de toits pour son salaire gagné en démontant ces échafaudages 3 fl.
15. A Monsieur Bonhome, chantre, par ordre des messieurs, pour la nourriture et la boisson offerts à maitre Langhedul, facteur d'orgues, et à d'autres. Item pour le loyer de deux chambres selon la facture (oultre 18 fl. 12 st. brabant qu'il devait à la fabrique pour les droits de possession de sa maison ⁽¹⁾) 22 fl. 12 st.
Je lui ai payé pour une petite corde (cordella) placée dans l'escalier (ad gradus) des orgues 14 st.

f^o 62 v^o.

20. Au couvreur pour le reste de son salaire dû pour la repose des volets des orgues et le demontage des échafaudages 3 bavaois faisant 3 fl. 9 st.
27. A la femme de maitre Hubert Hasselt menuisier pour le reste des 2.713 fl. 8 st. liégeois dûs au dit Hubert tant pour la partie de bois des orgues que pour les images sculptées, poutres et autres choses lui dues jusqu'à ce jour pour notre église selon factures et quittance 67 fl. 3 st.
29. A Arnold menuisier pour la moitié de la somme due a Gilles Ystas pour la dépose des échafaudages posés à l'usage du peintre 30 st.
Pour le bâton servant à ouvrir les volets des orgues 14 st.

f^o 63. 8 [*octobre 1611*].

A Gérard notre menuisier qui travailla dans notre église les 3, 4,

(¹) Le receveur a déduit de la somme due par la fabrique au chanoine Bonhome l'argent dont celui-ci était redevable envers elle.

- 5, 6, 7 et aujourd'hui avec un compagnon, à compte sur son salaire 18 fl.
Pour des poils à mêlanger avec la chaux 5 st.
14. Pour une livre de grands clous à l'usage du menuisier 5 st.
A Jean Fastré qui nettoya la fabrique et porta les détrituz sur la place 30 st.
A la femme de Nicolas Collin, tailleur de pierre (lapidicarii) qui fora les trous dans les colonnes et plaça les modillons de fer (mutulos ferreos) auxquels pendent les volets des orgues 5 fl.
J'ai payé le menuisier pour l'homme qui fit, au tour, des petites pièces (qui torno confecit parva opera intestina) 39 st.
15. Pour des clous à l'usage du menuisier 3 st.
16. A Gérard notre menuisier qui travailla 12 jours et décora les murs sous les orgues (opere intestino ornavit parietes sub organis) à 3 fl. 10 st. par jour (en plus des 18 fl. que je lui dois pour le 8 de ce mois 24 fl.
Pour son compagnon Walrand qui travailla 10 jours, à 2 fl. 8 st. par jour 24 fl.
Pour son autre compagnon qui travailla 6 jours, à 22 st. par jour 6 fl. 15 st. [sic]
Pour la bière 8 fl.
Et pour la colle 12 st.
- f^o 63 v^o.
23. A Jean Crickillon pour 10 charrettes de déchets 5 fl.
25. A Conrard, fèvre, pour diverses ferailles précisées sur la facture 23 fl. 16 st.
- f^o 64. *Novembre 1611.*
A Corneille de Malmedie, habitant la paroisse Saint-Séverin pour 115 pieds de poutres carrées dites quartiers, à 15 fl. le cent 17 fl. 5 st.
Et pour 12 pieds de poutre que l'on appelle vulgairement demie fonsaires à l'usage du menuisier Gérard pour le travail (in usum operis intestini) sous les orgues, à 6 st. le pied 3 fl. 12 st.
15. A maître Jean Thaulier peintre, à compte sur le prix demandé pour la dorure et la peinture des orgues comme il appert par quittance 1.008 fl.
A ses compagnons, en pourboire, par ordre des messieurs, ensemble 12 fl.
28. Au dit Jean Taulier pour le reste des 680 florins bb. pour la dorure et la peinture de la caisse des orgues et appendices comme il appert par quittance 510 fl. 13 st.
- f^o 75. *Octobre 1612.*
7. Pour une pierre et demie placée par ledit Laurent [Tossay] dans l'église aux murs et parois sous les orgues 15 fl.